

SAINT-PÉE-SUR-NIVELLE

Un centre à la pointe des technologies

Les employés du Centre technique municipal vont vivre une petite révolution. Passer des 200 m² existants, où tous les corps de métier s'enchevêtrent, à un local de 1 200 m², pourvu de neuf ateliers spécifiques et des nouvelles technologies appliquées aux énergies renouvelables, quelle gageure !

La municipalité s'est engagée sur la voie de la protection de son environnement. La conception architecturale par A. Oxandabarat, optimise les performances thermiques, corrigeant le froid de l'hiver et le chaud de l'été : isolation, toiture-terrasse végétalisée, matériaux spécifiques et utilisation de l'énergie solaire avec la pose de panneaux photovoltaïques sur un tiers de la toiture.

Cette opération se fait en partenariat avec le SDEPA (Syndicat départemental d'énergie des Pyrénées-Atlantiques).

L'utilisation de l'énergie solaire diminue la quantité de CO₂ rejetée de 4,2 tonnes par an. L'eau pluviale récupérée alimentera l'aire de lavage, l'arrosage et les sanitaires. S'ajoutent une régulation automatique de l'éclairage naturel en fonction de la luminosité et une gestion de la qualité de l'air par une centrale à double flux et un système de filtration.



Marcel Arribillaga, adjoint et interlocuteur du SDEPA, Christine Bessonart, et Denise Saint-Pé directrice du SDEPA. PHOTO C. C.

Sur une parcelle communale

Petit historique : le dépôt actuel a été construit en 1980 en même temps que le centre de secours et la gendarmerie à l'entrée du bourg. S'y ajoute le dépôt de la route du lac, chemin Xabatenia, qui était à sa construction en 1992 utilisé par moitié, par Bizi Garbia, déménagé depuis sur le site de Zirikolatz.

Il est construit sur une parcelle communale de 1,62 ha. C'est sur cette parcelle que sera construit le nouveau centre technique dont la surface couverte sera de 1 200 m² à laquelle s'ajoutent les 190 m² de l'an-

cien local. Le coût du bâtiment s'élève à 1 355 558 € auxquels s'ajoutent les honoraires et la charge foncière, soit 123 000 € de plus.

En posant la première pierre avec le maire Christine Bessonart, Denise Saint-Pé a félicité la municipalité pour son dynamisme et a déploré le désengagement d'ERDF qui ne cesse de diminuer le prix d'achat du kW de l'électricité provenant du photovoltaïque. Cette ressource qui permet de maintenir et développer les installations en zone rurale où l'habitat est dispersé.

Claude Carlier